

## ACCUEIL AG 13 MARS 2021

Madame la Députée Véronique Louwagie,  
Monsieur le Maire Philippe Van Hoorne,  
Chers amis,  
Bonjour.

Depuis notre dernière AG du 7 Mars 2020, une année s'est écoulée, une année triste mais une année pourtant bien remplie.

C'est lors de cette dernière assemblée que notre cher président, Claude Bigot, nous annonçait son retrait de la présidence de notre association. Après une présence active ininterrompue depuis le 1<sup>er</sup> jour dont 7 ans passés à la présidence, il nous quittait malheureusement peu de temps après, terrassé par un combat trop inégal contre la maladie.

En Juin, contraints par la pandémie, nous avons dû renoncer à notre traditionnelle sortie et réduire l'importance de celle d'Octobre. Bien que limitée à 20 participants, nous avons eu le plaisir de visiter le château de la Grande Haye à la Haye saint Sylvestre, le manoir du Blanc Buisson à Saint Pierre du Mesnil, ainsi que le Château de Bonneville à Chamblac.

De ce dernier, nous avons encore tous en mémoire la chaleur de l'accueil de ses propriétaires. Deux passionnés, tellement engagés dans la restauration de leur demeure et dans la mémoire si vivante de Jean de la Varende. Monsieur de Broglie, autant investi dans sa galerie d'arts que comme maire de sa commune, et son épouse, petite fille de Jean de la Varende, intarissable sur la vie et sur l'oeuvre de son grand père.

Malgré les restrictions, notre association n'a pas cessé de travailler.

Le 19 Septembre, fut l'occasion de fêter le retour de restauration des 2 premiers tableaux de l'église Saint Jean. D'autres sont actuellement entre les mains de leur restauratrice, mais tous auront cette chance puisque les 2 souscriptions, lancées par notre association avec la Fondation du Patrimoine, ont atteint leur but, apporter le financement nécessaire afin de compléter les 40% financés par le ministère de la Culture.

Le bureau de l'association a pu également travailler sur plusieurs articles de nos statuts dont l'obsolescence exigeait leur mise à jour. Ce fut également l'occasion de rédiger un règlement intérieur. Souvent évoqué, il est désormais un complément précieux à nos statuts.

N'oublions pas de souligner également d'autres points :

A - Un rendez vous avec la mairie le 30/11,

Nous avons pu faire le point sur les travaux les travaux de Saint Jean et comment leur suite était envisagée, c'est à cette occasion que nous avons appris que le diagnostic intérieur n'était pas encore lancé.

Afin de continuer comme par le passé, nous avons à nouveau évoqué les demandes de travaux déposés auprès de la Mairie ; le but étant d'apporter aux propriétaires conseils et suggestions pour entretenir l'homogénéité de l'architecture, des couleurs, des matériaux qui font le charme de notre cité. Malheureusement ce travail n'est plus possible actuellement auprès de la Mairie, aussi nous avons pris contact avec la CDC afin de tenter de continuer ce travail.

Cette réunion fut également l'occasion de demander que sur toutes les plaques de rues dont le nom choisi est celui d'une personnalité (Catel, Désirée Marais, etc) soient inscrits quelques mots rappelant sa vie et/ou son œuvre. Notre association envisage d'en faire réaliser 2 par an.

#### B - Les travaux de l'église Saint Jean

Si la couverture a été terminée en Juillet 2020, et nous tenons ici à féliciter la municipalité pour la qualité du travail effectué, nous sommes toujours dans l'attente d'un programme détaillé pour les travaux restant à faire et un engagement précis à les réaliser afin de pouvoir ré-ouvrir cette église. Le diagnostic complet des pathologies intérieures, exigé comme préalable à toute intervention, est toujours en cours. Son élaboration vient de donner lieu à une analyse chromatographique des peintures murales dont les premiers résultats ne s'opposent plus à une réfection totale de la voûte. Seul 1 des 2 murs du chœur verra ses peintures décoratives restaurées, les autres, trop dégradées et n'offrant que trop peu d'intérêt, ne le seront pas. Il nous semble très important que cette année soit consacrée à préparer les travaux restant à réaliser afin que ce chantier redémarre dès 2022.

C - Pour l'église Saint Martin, les nombreuses études, analyses et sondages semblent enfin terminés et devraient permettre un proche démarrage des travaux sur cette église. Il nous semble qu'une information sur ceux ci devrait pouvoir faire l'objet d'une communication à tous les amoureux du patrimoine aiglon, sous une forme à définir, réunion publique, journal d'une restauration, etc.

D - L'église Saint Barthélémy. Nous avons tous lu dans la presse régionale qu'un projet de restauration pour cette église a enfin été trouvé, après plus de 50 ans d'abandon. La municipalité nous a réuni avec 2 autres associations du patrimoine afin de débattre de ce projet. Nous la remercions de nous avoir associés à cette importante décision. En effet, un partenaire, mécène sérieux et qualifié, s'engage à la restaurer afin de lui redonner une nouvelle vie culturelle, tout en respectant et en lui conservant sa nature culturelle. Une réelle chance pour cette église, alors que toutes les municipalités successives y avaient dû y renoncer jusqu'à présent.

E - Le patrimoine aiglon a également vu revivre le moulin de l'ancienne école du Moulin à Vent. À l'occasion du transfert de l'École des Dames de Marie et donc de la rénovation de cette école fermée depuis quelques années, ce dernier vestige de la première implantation de l'entreprise Bohin, a retrouvé toutes ses couleurs. Il marque ainsi fièrement ce quartier autrefois nommé « Bohinville » tant cette usine avait

envahi tout ce secteur de L'Aigle. Félicitons les artisans de cette restauration réunis par l'OGEC.

F - Notre association a été sollicitée par des admirateurs de notre musicien local Charles Simon Catel. Rappelons au passage que ses opéras restent très joués notamment en Grande Bretagne et aux USA, et que ses œuvres sont disponibles à la vente y compris sur le net, Amazon ou la FNAC par exemple, alors qu'il demeure oublié par les aiglons ! Un admirateur nous signalait donc, qu'au cimetière de Montmartre la stèle sur sa tombe, qu'il partage d'ailleurs avec un autre compositeur célèbre, a été déposée et il s'inquiétait de voir que rien n'était fait pour la réparer. Après en avoir alerté la municipalité, nous avons entrepris des démarches pour tenter d'y donner suite.

G - Signalons encore que plusieurs membres de notre association ont décidé de se réunir afin de mener une réflexion sur l'avenir du château des Nouettes à Aube. Il sera bientôt vide, quitté par l'I.M.E. qui l'occupe actuellement. Pour la petite histoire, le Comte de Ségur l'avait acheté en 1821, soit exactement 200 ans cette année. Ce travail associera bien évidemment toutes les associations existantes, ainsi que l'Office du tourisme, la mairie de Aube, le propriétaire actuel, etc... Une entité indépendante de notre association sera créée, ceux d'entre nous qui souhaiteraient y participer seront les bienvenus. Nous aurons l'occasion d'en reparler.

Mais, depuis quelques jours, notre inquiétude s'est portée ailleurs.

Le complexe culturel, RISLE EN SCÈNE, est en cours de construction sur la place de Verdun. Ce bâtiment étant composé de salles obscures, il ne comporte donc aucune fenêtre, sa masse en est d'autant plus lourde et écrasante.

Jeudi matin, nous avons pu rencontrer notre maire pour lui exprimer nos plus vives inquiétudes sur quelques uns des problèmes majeurs soulevés par les projets d'aménagement de cette place pour un budget de plus de 2,5M€ HT

Les places de stationnement auraient dû être augmentées pour tenir compte des nouveaux besoins, or, au vu des plans, elles nous semblaient plutôt réduites. À voir !

La voie verte, resserrée, même étranglée, entre ce nouveau bâtiment et la Risle ne pourra pas permettre une cohabitation sereine entre la promenade des piétons et la circulation des cyclistes. En milieu urbain, sa largeur conseillée aurait dû être de 4 m minimum, en tous cas jamais inférieure à 3m, ici on y sera pas.

La végétalisation prévue du secteur doit d'une part habiller le bâtiment pour masquer sa masse aveugle et inesthétique, mais aussi ses abords. Par contre vouloir y créer un 2<sup>ème</sup> poumon vert, donc un parc public impossible à sécuriser notamment la nuit, à cet endroit sera de nature à y attirer de la délinquance et des nouveaux problèmes.

Enfin, le remplacement des lampadaires existants le long des voies (Maréchal de Lattre et la voie qui traverse la place de Verdun) ainsi que sur le parking actuel est incompréhensible. Non seulement c'est inutile, voire risqué d'être raté à l'exemple de ceux posés en 2013 sur les places de l'Europe et Boislandry (incompatibles avec les règles de la fameuse pollution lumineuse nocturne) mais surtout horriblement cher. C'est quasiment la moitié des 2,5 millions d'euros ! Toutes les villes de France se contentent de remplacer les ampoules par des LEDS. Ici la CDC voudrait tout changer, non, on complète là où c'est nécessaire.

D'autres problèmes resteront à régler, par exemple les 4 Jours ou les marchés.

Si, avec la Mairie, nous nous sommes rejoints sur la plupart de ces points, il reste néanmoins à nos représentants la tâche ardue de défendre les intérêts de notre ville en CDC.

Nous avons eu la promesse de nous retrouver pour la prochaine étape de ce dossier, donc l'Avant Projet Définitif

Il nous semble qu'un tel enjeu aurait mérité un débat public.

La modernisation d'une ville ne doit pas signifier la destruction de l'existant, mais le respect de son patrimoine, ou mieux sa valorisation.

Ce n'est qu'à ce prix qu'on entretient l'harmonie de ses bâtiments, le charme de ses déambulations et le plaisir d'habiter une ville agréable et attractive.

Les architectes d'un jour ne sont jamais les habitants du lendemain.

Le patrimoine n'est pas un obstacle à l'avenir, tant il stimule des innovations technologiques destinées à sa restauration et à sa valorisation. Les créateurs de nouvelles technologies font du patrimoine un de leurs terrains de jeux favoris : réalités et reconstitutions virtuelles, robots, drones, applis et flash codes envahissent notre patrimoine pour le meilleur.

*JLP - 13.03.2021*